|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du département**  **Nom de la direction**  Nom de la rue No,  B-0000 COMMUNE  Tél. : +32 (0)00 00 00 00  Fax : +32 (0)00 00 00 00  generique@spw.wallonie.be | **Adresse du destinataire** |
| Vos réf. :  Nos réf. : SG/Département/Direction/Initiales de l’agent traitant/…  Annexes(s) : 1/ voies de recours [le cas échéant, indiquer : et 2/ décision motivée d’attribution]  **Votre contact :** Prénom NOM – 000 00 00 00 – prenom.nom@spw.wallonie.be  **Objet : Marché de services juridiques relatif à [à compléter] - n° CSC [à compléter]** |

|  |
| --- |
| **Envoi par courrier recommandé + courrier électronique** |

Maître,

|  |
| --- |
| A) Conformément à l’article 29, §1er, al.1 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l’information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, je vous informe que l’offre que vous avez déposée dans le cadre du marché repris sous rubrique a été retenue ; la décision motivée d’attribution vous est transmise en annexe.  J’ai donc l’honneur de vous confier la consultation reprise sous objet conformément aux conditions prévues par le CSC susmentionné et par votre offre reçue en date du [à compléter], [indiquer le cas échéant : telle que modifiée à l’issue des négociations].  La présente notification vaut conclusion du marché.  A toutes fins utiles, je vous invite à prendre connaissance des voies de recours disponibles, mentionnées en annexe à la présente.  Choisissez A) si votre marché affiche une dépense à approuver HTVA > 144.000€ HTVA. |

|  |
| --- |
| B) Conformément à l’article 29/1, §1er, al.2, 2° de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l’information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, je vous informe que l’offre que vous avez déposée dans le cadre du marché repris sous rubrique a été retenue.  J’ai donc l’honneur de vous confier la consultation reprise sous objet conformément aux conditions prévues par le CSC susmentionné et par votre offre reçue en date du [à compléter], [indiquer le cas échéant : telle que modifiée à l’issue des négociations].  La présente notification vaut conclusion du marché.  Je porte à votre attention le fait que dans un délai de 30 jours à compter de la date d’envoi de la présente, vous pouvez demander par écrit que vous soit communiquée la décision motivée. Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur vous enverra ces informations complémentaires dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de votre éventuelle demande.  A toutes fins utiles, je vous invite à prendre connaissance des voies de recours disponibles, mentionnées en annexe à la présente.  Choisissez B) si votre marché affiche une dépense à approuver HTVA ≤ 144.000€ HTVA. |

Je vous prie d’agréer, Maître, l’assurance de ma meilleure considération.

Signature

Voir art. 18 de l’AGW du 08/10/2009 relatif aux délégations de pouvoirs aux agents statutaires du Services Public de Wallonie.

Annexe 1 – Voies de recours

L’annexe « Voies de recours » est disponible sur : <http://intranet.spw.wallonie.be/home/outils/juridique/actes-administratifs-individuels/indication-des-voies-de-recours.html>

[Uniquement le cas échéant : Annexe 2 – décision motivée d’attribution]